



Commune : **CHAUIGNY**

Rivière : **La Vienne**

Ancienne graineterie - Conseil Général de la Vienne

2 Repère(s) sur le site

GÉNÉRAL

Unité de gestion : Vienne-Charente-Atlantique

Code : WEB_S_201803195238 **Date de mise à jour :** 22/10/2018

Auteur : EPTB_Vienne



Ancienne graineterie de Chauigny - bâtiment du Conseil Général de la Vienne

GÉOLOCALISATION

Coordonnées WGS84 : X: 0.64461197 / Y: 46.57001900

Coordonnées RGF93 (Lambert 93) X: 519624.58 / Y: 6610466.48

Coordonnées RGF93 (ETRS89) X: 0.644612 / Y: 46.570019

Code Hydro: L---0060 **Rive de référence:** Droite



Décembre 1982

Nature de l'inondation : **Débordement de cours d'eau**

Altitude calculée de l'eau : **non déterminé**

Nature du repère : **Repère normalisé (décret n°2005-233)**

Commentaires : Nouveau repère installé sur la base du repère CHAU12. Gravure sur la façade de l'ancienne graineterie (bâtiment du Conseil Général de la Vienne) au dessus de la boîte aux lettres - crue du Talbat (affluent en rive droite de la Vienne).

GÉNÉRAL

Code : CHAU12-R

Date de mise à jour :

Auteur : EPTB_Vienne

09/07/2021

MARQUE

Texte : EPTB Vienne - Décembre 1982 - Niveau atteint par les eaux du Talbat

Maximum de l'inondation : Oui

Visibilité : Oui

État du repère : Bon

Pérennité : Longue

Repère calculé : Non

PHEC : Oui

SOURCE DE REPÉRAGE : RECENSEMENT DES REPÈRES DE CRUES PAR L'EPTB VIENNE - PHASE OPÉRATIONNELLE DU PAPI VIENNE AVAL - 09/04/2018

Type de repérage : Campagne de terrain post-inondation

Organisme(s) : Etablissement public du bassin de la Vienne

NIVELLEMENT DU REPÈRE CHAU12-R

Commentaires sur le nivellement : Nouveau repère installé sur la base du repère CHAU12 donc nivellement pas nécessaire.



Photos du repère CHAU12-R. Source : 3DI